

# Impressionnant glissement de terrain sur les coteaux de Narcastet



Le maire de Narcastet, Jean-Pierre Faux montre l'ampleur des dégâts devant une maison tout juste rénovée.

Jean-Philippe Giomet

PUBLIÉ LE 18 JUIN 2018 À 15H39, MODIFIÉ À 16H30.



**Le maire Jean-Pierre Faux a déposé ce lundi un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle après avoir découvert ce trou béant menaçant une maison.**

Ce sont des voisins qui ont donné l'alerte après avoir constaté un énorme glissement de terrain, dans la nuit de mardi à mercredi, sur les coteaux de Narcastet.

"Près de 10000 m3 de terre sont partis. Il n'y avait jamais eu de glissement dans ce secteur" déplore le maire Jean-Pierre Faux qui craint désormais pour la maison menacée par ce trou béant "d'au moins 20 mètres de profondeur".

Le chantier de rénovation de cette ancienne bâtisse était sur le point de s'achever et les propriétaires devaient bientôt emménager.

La rédaction vous conseille

- **Inondations : François Bayrou a saisi le ministre de l'Intérieur**
- **Pour Météo France, « une telle situation n'a jamais été observée auparavant » !**

## La maison menacée

"Mais le trou est à l'angle de la maison et, de part et d'autre, il y a deux parties qui menacent de tomber" constate le maire qui s'est rapproché de la préfecture pour connaître la marche à suivre.

Il a d'ores et déjà déposé ce lundi matin un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

INTEMPÉRIES

NARCASTET

ACTU